

# Philosophie : l'essence de la liberté : libre arbitre – déterminisme



Une des questions qui a toujours attiré l'attention des penseurs préoccupés par la nature de la vie humaine et qui est toujours l'objet d'une controverse interminable est celle de

savoir si l'homme est libre de choisir ses objectifs et de réaliser tous ses vœux dans tous ses actes et gestes, dans toutes les affaires de sa vie, qu'elles soient matérielles ou autres. Ses désirs, inclinations et volontés sont-ils le seul facteur déterminant ses décisions ?

Ou bien, ses actes et sa conduite lui sont-ils imposés ? Est-il maintenant contraint inexorablement à accomplir certains actes et à prendre certaines décisions : Est – il un instrument involontaire aux mains d'agents qui lui sont extérieurs ?

Pour comprendre l'importance de cette question, on devrait garder à l'esprit que c'est de sa solution que dépendra notre capacité de profiter pleinement de l'économie, du droit, de la religion, de la psychologie et des autres disciplines du

savoir dont l'homme est l'objet. Tant que nous n'aurons pas tranché si l'homme est doté du libre arbitre ou n'en est pas doté, toute loi relative à l'homme avancée par une de ces sciences ne s'appliquera qu'à un être dont la nature nous est inconnue. Il est évident qu'aucun résultat appréciable ne sera alors atteint.

La question du libre arbitre opposé au déterminisme n'est pas exclusivement un problème académique ou philosophique. Elle intéresse, aussi, tous ceux qui postulent un devoir pour l'homme, devoir qu'il est responsable d'accomplir, et pour lequel il est encouragé. Parce que s'ils ne croient pas, au moins implicitement, au libre arbitre, il n'y aurait aucune base pour récompenser les gens qui accomplissent leur devoir et punir ceux qui ne le font pas.

Après l'apparition de l'Islam, les musulmans aussi accordèrent une attention particulière à cette question, parce que la conception islamique de l'univers exigeait qu'elle soit abordée avec plus de profondeur qu'elle ne l'avait été jusqu'alors, et tous les points obscurs de la question devraient recevoir un éclairage. Parce que d'une part, le problème était en rapport avec l'unicité divine et. d'autre part avec ses attributs de justice et de puissance.

Les penseurs, ceux du passé et ceux des temps présents, peuvent être classés en deux catégories selon leur attitude envers la question. La première rejette la liberté d'action de l'homme, et si les faits nous font apparaître des signes de libre arbitre, cela n'est dû qu'à une déficience de la perception humaine.

La deuxième catégorie soutient le libre arbitre et affirme que l'homme jouit d'une liberté d'action totale dans le domaine des actions de la volonté ; sa capacité à penser et à décider, a des effets de longue portée et est indépendante de tous les facteurs qui lui sont extérieurs. Évidemment, l'homme connaît les effets de la contrainte en ce qui concerne sa naissance,

ainsi que différents facteurs qui font son environnement et les événements qu'il rencontre tout au long de sa vie. Le résultat en est qu'il vienne peut – être à croire qu'il n'existe pas de libre arbitre. Il est venu au monde involontairement, il lui semble qu'il est complètement sous le contrôle du destin, emporté comme une feuille jusqu'à ce qu'il quitte le monde.

En même temps, l'homme perçoit clairement qu'il est libre et indépendant dans beaucoup de choses, sans éprouver aucune sorte de contrainte ni d'obligation. Il a le pouvoir et la capacité de lutter efficacement contre les obstacles, et d'imposer son contrôle sur la nature en s'appuyant sur ses précédentes expériences et connaissances. La réalité objective et pratique qu'il ne peut nier est qu'il existe une différence profonde et principale entre les mouvements volitifs de ses mains et pieds et le fonctionnement de son cœur, de son foie et de ses poumons.

Par conséquent, étant donné sa volonté, sa conscience, et sa capacité de choisir, qui sont les traits de son humanité, l'homme sait qu'il jouit bien du libre arbitre dans toute une série d'actes et qu'aucun obstacle ne peut l'empêcher d'exécuter sa volonté ou de former ses propres croyances. Mais par ailleurs, ses mains sont liées, et il n'a guère le pouvoir de choisir dans les questions déterminées par des contraintes matérielles ou instinctives et qui constituent une partie considérable de sa vie, et d'autres qui lui sont imposées par des facteurs externes.

## **Le Déterminisme**

Les partisans du déterminisme ne croient pas que l'homme est libre dans ses actes. Les théologiens déterministes comme ceux de l'école théologique musulmane connue sous le nom d'Ash'arites, s'appuyant sur le sens apparent de certains versets coraniques et négligeant de réfléchir sur le vrai sens

de tous les versets relatifs ou sur la nature de la prédestination, concluent que l'homme ne jouit d'aucune liberté de quelque sorte que ce soit.

Ils rejettent aussi que les choses aient des effets, et n'admettent pas que les causes aient un rôle à jouer dans la création et la genèse des phénomènes naturels.

Ils considèrent toute chose comme l'effet immédiat et direct de la volonté divine, et disent que bien que l'homme dispose d'une part de pouvoir et de volonté, cela n'a aucun effet sur ses actes. Ces derniers ne sont pas le résultat du pouvoir et de la volonté des hommes, mais de la volonté de Allah (swt) qui produit exclusivement tous les effets. L'homme ne peut que donner une certaine coloration aux actes qu'il accomplit avec son intention, et son but, et cette coloration aboutit à des actes qualifiés de bons ou de mauvais. A part cela, l'homme n'est que le lieu de l'accomplissement de la force et de la volonté divine. Les Ash'arites disent aussi que si nous supposons que l'homme était doté du libre arbitre, nous aurions par là même réduit la sphère de la puissance et de la souveraineté de Allah (swt). Le pouvoir créatif de Allah (swt) exige qu'aucun homme ne peut s'opposer à lui comme un créateur ; de même, la croyance en l'unicité de Allah (swt), compte tenu de la souveraineté absolue que nous lui admettons, devrait signifier que tous les phénomènes créés, y compris les actes des hommes font partie intégrante de la sphère de la volonté de Allah (swt).

Si nous admettons que la personne crée ses propres actes, nous nions la souveraineté de Allah (swt) sur toute la création, ce qui est incompatible à son tour avec l'attribut divin de création, car la personne jouirait alors de la souveraineté totale dans le domaine des actes, et Allah (swt) n'y aurait plus aucun rôle. Ainsi, la croyance dans le libre arbitre conduirait inéluctablement au polythéisme ou au dualisme.

En outre, certains font du principe du déterminisme –

consciemment ou non – une excuse pour commettre des actes contraires à la religion et à la moralité, ouvrant la voie à toutes sortes de déviation sur les plans de la croyance et de l'action. Certains poètes hédonistes appartiennent à ce groupe ; ils s'imaginent que la prédestination est une excuse suffisante pour leurs péchés et espèrent ainsi échapper au fardeau de la conscience et de l'infamie.

Ce type de déterministe de pensée est contraire au principe de justice, à la fois par rapport à Allah (swt) et à la société. Nous voyons que la justice divine se manifeste clairement dans toutes ses dimensions à travers la création et nous louons son essence sacrée comme possédant cet attribut.

« Allah atteste, et aussi les anges et les doués de science, qu'en vérité, il n'y a point de Allah, que Lui, Le garant de la justice. » (3:18)

Allah (swt) décrit aussi l'instauration de la justice humaine comme un des buts pour lesquels les prophètes ont été envoyés et affirme son désir de voir ses serviteurs maintenir la justice.

« Très certainement Nous avons envoyé Nos messagers pourvus de preuves, et fait descendre avec eux Le Livre et la balance afin que les gens établissent la justice ». (57:25)

Le jour de la résurrection, de façon similaire, Allah (swt) traitera avec justice ses sujets et aucun ne subira la moindre injustice.

« Au jour de la ré surrection, les balances seront réglées. Nulle âme, donc ne sera lésée ». (21:47)

Maintenant, est ce de la justice que d'obliger quelqu'un à commettre un acte condamnable et ensuite de le punir pour cela ? Si une cour venait à prononcer un verdict de punition en de telles circonstances, ce serait vraiment de l'injustice.

Si nous nions le principe de liberté et si nous n'assignons aucun rôle positif à la volonté de l'homme, aucune différence ne subsisterait entre l'homme et le reste de la création. D'après les déterministes, les actes du comportement humain ressemblent à ceux des autres créatures en ceci qu'ils sont causés par une série de facteurs qui sont au – delà de leur contrôle ; notre volonté n'a pas en elle – même le pouvoir de produire des effets.

Mais si Allah (swt) crée les actes volitifs de l'homme, s'il est le créateur du péché et de l'injustice, et même de l'attribution de partenaire à Lui – même, comment pouvons-nous accepter un tel comportement de la part d'un être parfait et exalté ?

La foi en le déterminisme abolit et rend nuls les principes de prophétie et de révélation. Le concept de message divin qui doit servir de source à la conscience humaine, l'idée des commandements et des interdits, de critères et ordonnances religieuses, de lois et de croyance et la doctrine d'une certaine récompense pour ses faits. Pour une fois, nous croyons que tous les actes de l'homme ont lieu mécaniquement, sans volonté ou choix de sa part, et aucun rôle ne reste plus aux messagers de Allah (swt) qui ont été envoyés pour assister l'homme dans ses efforts.

Si les tâches imposées à l'homme et les instructions qui lui sont adressées n'ont rien à faire avec son libre arbitre et avec sa possibilité d'obéir et de répondre, de quelle utilité sont – elles ?

Si les états spirituels de l'homme et les actions extérieures doivent être déterminées de façon mécanique, tous les efforts incessants des éducateurs moraux pour redresser la société et des valeurs élevées seraient alors sans effets.

Leurs efforts ne serviraient aucune cause ; il serait désespérant d'attendre du changement, d'une personne dont tout

acte est prédéterminé. Mais si l'homme est responsable aussi bien de son salut ou destruction que de celui des autres, son choix façonne sa destinée, et une fois qu'il sait que tout acte qu'il entreprend a une conséquence, il choisira son chemin avec beaucoup de précaution. Sa confiance en l'amour de Allah (swt) et en ses faveurs lui ouvrira les portes de la puissance.

Il pourrait être objecté que considérant la connaissance étendue de Allah (swt) (Il a dès le commencement su tout ce qui arriverait dans le monde, nulle part, nul événement mineur ou majeur ne peut avoir lieu sans Sa préalable connaissance), Il doit nécessairement être au courant à l'avance des atrocités, des péchés et des méfaits que l'homme commettrait, et puisque de toute façon ces faits et méfaits ont lieu, les hommes sont sûrement incapables de s'en empêcher.

Nous répondons comme suit : Il est vrai que Allah (swt) est au courant de tous les phénomènes, aussi bien les moindres que les plus importants, mais cette connaissance n'implique pas que l'homme est contraint dans ses actes. La connaissance de Allah (swt) est basée sur le principe de causalité ; elle ne s'applique pas aux phénomènes et aux actes humains en dehors de ce cadre. Une connaissance qui s'opère au moyen de cause et d'effet n'implique pas d'obligation.

Allah (swt) était au courant des événements futurs dans le monde et savait que les hommes commettraient des actes d'après leur propre volonté. Leur exercice du libre arbitre est une partie de la chaîne de causalité qui conduit à leurs actes, et ce sont les hommes eux-mêmes qui décident de faire le bien ou le mal. Dans ce dernier cas, par une mauvaise utilisation de leur libre arbitre, ils sont la cause de la ruine et de la corruption.

Ainsi, si le mal et l'oppression existent dans une société donnée, ceci n'est que le résultat des actes de l'homme. Ils ne sont pas créés par Allah (swt).

La connaissance de Allah (swt) n'influe pas sur le choix du bien ou du mal que l'homme fait.

Il est vrai qu'il existe dans la sphère de décision de l'homme certains facteurs tels que sa nature innée, la guidée divine, et les circonstances environnantes qui jouent un rôle dans le choix qu'il fait. Mais ce rôle se confine à l'inclination, l'encouragement et l'assistance de la volonté de l'homme. Il n'oblige pas l'homme à choisir une certaine direction. L'existence de ces facteurs n'implique pas que l'homme soit sous leur emprise. Au contraire, il est tout à fait capable aussi bien d'obéir aux inclinations créées par les facteurs externes que de leur résister en les déviant de leur cours ou en les refoulant. Tout individu peut profiter de la guidée qui lui est disponible grâce à la clarté et la bonne vision, et donner ainsi forme à ses inclinations et les contrôler ou les modifier. Les instincts nombreux que l'homme porte en lui ne peuvent être jamais totalement éliminés, mais il est important de les dominer et de leur éviter l'occasion de mal se manifester.

Supposez qu'un expert en mécanique inspecte une voiture la veille d'un voyage et prévoit que la voiture ne pourra pas rouler plus de quelques kilomètres à cause d'une panne technique possible. Supposez maintenant que la voiture démarre et s'arrête quelques kilomètres plus loin comme l'avait prévu le mécanicien, peut – on alors dire qu'il était la cause de la panne simplement parce qu'il l'avait prédite ?

Évidemment non parce que c'est l'état défectueux de la voiture qui était la cause de la panne et non pas la prévision du mécanicien ; aucune personne rationnelle ne peut considérer la prévision du mécanicien comme la cause de la panne.

Pour donner un autre exemple : Un maître connaît la progression de ses élèves et sait qu'un élève échouera à l'examen final, à cause de sa fainéantise et de son refus de travailler. Une fois que les résultats de l'examen sont

connus, il devient apparent que cet élève a effectivement échoué. Mais qui est la cause de l'échec ? l'élève ou la connaissance préalable de son maître ? C'est évidemment l'élève.

Ces exemples nous permettent de comprendre jusqu'à un certain point pourquoi la connaissance de Allah (swt) n'est pas la cause des faits de ses serviteurs. Un des effets malheureux du déterminisme sur la société est qu'il permet aux oppresseurs arrogants de justifier la répression des faibles et il rend la défense de ces derniers encore plus difficile.

En utilisant le déterminisme comme une excuse, l'opresseur nie la responsabilité de ses actes violents et sans pitié. Il affirme que sa main est la main de Allah (swt) et attribue toutes ses transgressions à Allah (swt), Allah (swt) qui est au – dessus de toute reproche et objection. Les opprimés sont alors obligés d'endurer et d'accepter tout ce que l'opresseur leur fait subir, car combattre son injustice serait vain et les efforts pour produire un changement quelconque échoueraient inévitablement.

Les impérialistes et autres grands criminels de l'histoire ont quelquefois usé du déterminisme pour perpétrer leur cruauté et oppression.

Quand la famille du Maître des martyrs Husseyn ibn Ali (as) se trouva en présence de Ibn Ziyad, ce grand criminel lâche dit à Zaynab el Kubra (as) : « as tu vu quel sort Allah (swt) a réservé à ton frère et à ta famille ? »

Elle répondit : « De Allah (swt), je n'ai vu que le bien et la bonté. Ils ont fait ce que Allah (swt) voulait d'eux pour élever leur station et ont accompli les tâches qui leur incombaient. Bientôt vous serez tous rassemblés en présence de Allah (swt), appelés à rendre compte. Vous saurez alors qui aura triomphé et qui aura été sauvé ! »

En rapport à la question du libre arbitre et du déterminisme,

les matérialistes sont pris dans une contradiction.

D'une part, ils considèrent l'homme comme un être humain, sujet, comme le reste du monde, au changement dialectique, et incapable de produire un effet sur lui – même ; confronté aux facteurs environnants, à l'inévitabilité historique et les circonstances prédéterminées, il manque de toute libre volonté. En choisissant sa voie de développement, ses idées et ses actes, il est entièrement à la merci de la nature. Toute révolution ou développement social est exclusivement le résultat matériel d'une situation environnante, et l'homme n'a aucun rôle à jouer là dedans.

D'après la relation déterministe entre cause et effet, rien n'a lieu sans sa cause précédente et la volonté de l'homme aussi, quand elle est confrontée aux circonstances économiques et matérielles de son environnement est soumise aux lois inflexibles, qui sont en fait un peu plus que l'effet qu'elles produisent. L'homme est obligé de choisir la voie qui lui est imposée par la pression de son environnement et son contenu intellectuel. Il n'y a ainsi aucune voie pour une volonté indépendante et un choix de l'homme pour s'exprimer, et aucun rôle à son sens de la responsabilité morale et du discernement du bien et du mal.

Mais en même temps, les matérialistes considèrent que l'homme est capable d'influencer la société et le monde, et ils insistent plus que toutes les autres écoles de pensée sur la discipline idéologique et de propagation au sein d'un parti organisé. Ils appellent les masses de l'impérialisme à se soulever dans une révolution violente et essayent de leur faire changer leurs croyances et leur faire jouer un rôle différent de celui qu'ils jouaient avant.

Tout ceci en comptant sur la force du libre arbitre. Cette attribution d'un rôle à l'homme contredit tout le schéma du matérialisme dialectique en admettant qu'après tout, le libre arbitre existe.

Si les matérialistes proclament que le soulèvement des masses opprimées et le renforcement des mouvements révolutionnaires accélère la naissance d'un nouvel ordre à partir de l'ancien, cela serait illogique, car aucune révolution ou changement qualitatif ne peut avoir lieu à un moment autre que celui que lui confère l'histoire. La nature accomplit sa tâche mieux que quiconque, d'après la méthode dialectique ; s'engager dans la propagande ou chercher à mobiliser l'opinion est une interférence injustifiable dans le travail de la nature.

Les matérialistes peuvent aussi soutenir que la liberté consiste à connaître les lois de la nature dans le but d'en faire usage pour atteindre les buts et objectifs donnés, et non pour la simple connaissance des lois de la nature. Mais ceci ne résout pas le problème, car même une fois que l'on a découvert ces lois et décidé d'en faire usage à des fins bien précises, la question reste posée de savoir si ce sont la nature et la matière qui déterminent ces buts et les imposent à l'homme ou si c'est l'homme qui les choisit librement.

Si l'homme est capable de choisir, ses décisions sont – elles le reflet des vœux et conditions de la nature ou peuvent – elles aller à contre sens ?

Les matérialistes ont considéré l'homme comme une créature unidimensionnelle telle que même ses idées et croyances soient le résultat du développement économique et matériel et sont sujets à la position des classes et aux rapports de production dans la société. En bref, ils reflètent les conditions particulières dues aux besoins matériels des êtres humains.

Il est bien sûr vrai que l'homme a une existence matérielle et que les relations matérielles de la société et leurs conditions physiques, géographiques et naturelles ont toutes un effet sur lui. Mais d'autres facteurs, provenant de la nature primordiale ( Fitra) de l'homme et de son propre être, influencent aussi la destinée de l'homme à travers l'histoire et il n'est pas possible de considérer la vie intellectuelle

de l'homme comme étant exclusivement le résultat de l'activité de la matière ou des rapports de production. On ne peut pas négliger l'important rôle joué par les facteurs religieux et idéologiques, par les impulsions religieuses, dans le choix de l'homme d'une voie à suivre ; sa volonté n'est qu'un maillon dans la chaîne causale qui le mène à faire ou ne pas faire un certain acte.

Personne ne doute que l'homme est sujet à l'influence des actions et réactions naturelles, ou que la force de l'histoire ou de facteurs économiques sont à la base de certains événements. Mais ils ne sont pas les seuls à déterminer l'histoire en décidant du sort de l'homme. Ils sont capables de retirer à l'homme sa liberté et son pouvoir de décision, car il a progressé à un point tel, que sa valeur surpassant la nature, lui a permis d'acquérir la conscience et un sens de responsabilité.

Non seulement l'homme n'est pas prisonnier de la matière et des rapports de production, mais il a le pouvoir et la souveraineté sur la nature et la capacité de changer les relations de la matière.

Tout comme les changements dans les phénomènes matériels sont sujets aux causes et facteurs externes, il existe certaines lois et normes dans la société humaine qui déterminent le degré de prospérité et de puissance d'une nation, ou bien de son déclin. Les événements historiques ne sont sujets ni à un déterminisme aveugle ni à l'accident. Ils correspondent aux normes et aux desseins de la création, parmi lesquels la volonté de l'homme tient une place importante.

Dans plusieurs versets de Coran, l'oppression, l'injustice, le péché et la corruption sont reconnus comme ayant changé l'histoire d'un peuple donné, ceci étant une norme observée dans toutes les sociétés humaines.

« Et quand Nous voulons détruire une cité, Nous commandons à

se s gens aisés, et ils pratiquent la perversité. Alors la parole de Allah s'élève contre elle et Nous la détruisons ». (17:16)

« N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a agi avec les Aad ?

Avec Iram, la ville à la colonne, dont jamais pareille ne fut construite, et avec thamoud, qui taillaient le rocher dans la vallée ? Ainsi qu'avec Pharaon, l'homme à la puissante armée qui s'était rebellée à travers le pays, puis y avait semé le désordre.

Donc ton seigneur fit pleuvoir sur eux le fouet du châtiment. Certes, oui, ton Seigneur surveille bien ». (89:6 à 14)

Le Coran nous rappelle aussi que ceux qui adorent et obéissent à leurs désirs et leurs inclinations sont la cause de beaucoup de calamités de l'histoire.

« Oui, Pharaon fit le hautain sur terre. Il divisa en sectes ses habitants, cherchant à affaiblir l'un des groupes ? Égorgeant ses garçons et laissant vivre ses filles. C'était un véritable fauteur de désordre ». (28:4)

« Aussi il ( pharaon) chercha à avilir son peuple et ils lui obéirent.

C'étaient vraiment des gens pervers ». (43:54)

Combien de guerres, de ruines, de désastres et d'effusion de sang ont été causés par l'obéissance aux désirs passionnés et dû à la soif du pouvoir.

Les hommes qui sont les éléments composant la société possèdent l'intelligence et la volonté innée en leur propre être, avant leur adhésion à la société ; l'esprit individuel n'est pas impuissant vis – à – vis de l'esprit collectif.

Ceux qui prétendent que l'individu est complètement déterminé dans ses actes par l'environnement social s'imaginent que tout composé doit nécessairement impliquer la dissolution des

parties dans l'unité du tout pour permettre à une nouvelle réalité d'émerger. La seule alternative à ceci, disent – ils serait soit de renier la réalité objective de la société comme un composé d'individus et reconnaître l'indépendance et la liberté de l'individu, et soit d'admettre la réalité de la société et de passer de l'indépendance et de la liberté de l'individu. Il est impossible, affirment ils de concilier ces deux possibilités.

Maintenant, bien que la société a beaucoup plus de pouvoir que l'individu, ceci ne veut pas dire que l'homme soit contraint dans ses activités sociales. La primauté de la nature essentielle dans l'homme- le résultat de son développement sur le plan naturel – lui donne la possibilité d'agir librement et de se rebeller contre les impositions de la société.

Bien que l'Islam pose comme principe la personnalité et la puissance de la société, tout comme la vie et la mort, il considère que l'individu est capable de résister et de combattre la corruption dans son environnement social. Il ne voit pas dans les conditions des classes de facteurs déterminants conduisant à l'émergence de croyances uniformes parmi les personnes qui y sont soumises. Le devoir de recommander le bien et de combattre le mal est en lui- même un commandement pour se rebeller contre les ordres de l'environnement social quand ceux – ci impliquent le péché et la corruption.

« Oh, les croyants ! occupez vous de vous mêmes ! Nul égaré ne vous nuira, si vous êtes dans la guidée » (5:108)

« Quand ils mourront, les anges leur demanderont : » 'Ou étiez- vous ?' Ils diront : 'nous étions impuissants sur terre' alors les anges diront : » La terre de Allah n'était – elle pas assez vaste pour y émigrer ?(c'est à dire fuir votre environnement). Voilà bien ceux dont la demeure sera la géhenne. » (4:97)

Dans ce verset, ceux qui se croient obligés de se conformer à la société sont très condamnables et leur excuse de ne pas pouvoir assumer leur responsabilité est rejetée.

Pour la progression morale et spirituelle de l'homme, l'existence du libre arbitre en lui est indispensable. L'homme a de la valeur, et les valeurs ne peuvent être attendus de lui que tant qu'il est libre. Nous n'acquérons l'indépendance individuelle et de la valeur que lorsque nous choisissons une voie conforme à la vérité et résistons aux tendances maléfiques en nous – mêmes et de notre environnement grâce à nos efforts propres. Si nous agissons seulement d'après le cours du développement naturel ou le déterminisme dialectique, nous aurons perdu toute valeur et personnalité.

Il n'y a ainsi aucun facteur qui oblige l'homme à choisir une certaine voie dans la vie, ni de force l'obligeant à en abandonner une autre. L'homme peut prétendre se faire lui-même, non pas lorsqu'il change sa forme d'après les lois dominant la société ou d'après des buts façonnés, mais seulement quand il choisit et décide lui-même et fournit ses propres efforts.

## **Le Libre Arbitre**

Les partisans de cette école disent que l'homme est automatiquement conscient qu'il est libre dans ses actes ; il peut décider comme il veut et il façonne son propre destin d'après sa volonté et ses inclinations. L'existence qui a décrété la responsabilité de l'homme, le regret que l'homme ressent pour des actes qu'il commet, les punitions que la loi ordonne contre les criminels, les actes que l'homme accomplit dans le but de changer le cours de l'histoire, les fondements de la science et de la technologie, tout ceci dépend du libre arbitre de l'homme dans les actes qu'il accomplit.

Il serait complètement insensé que Allah (swt), d'une part

oblige les hommes à faire quelque chose et d'autre part les punisse ou les récompense pour ces actes.

Ce serait complètement injuste pour le Créateur de ce monde de nous mettre sur la voie qu'il a Lui-même choisi par Sa volonté et Son pouvoir, puis de nous punir pour des actions que nous avons commises sans aucun choix de notre part.

Si les actes de l'homme sont réellement les actes de Allah (swt), toute corruption, mal ou cruauté doit être considéré comme Son propre fait, alors que Son être sacré est complètement pur de toute corruption ou injustice.

S'il n'y avait pas de libre arbitre pour l'homme, tout le concept de la responsabilité religieuse de l'homme serait injuste. Le tyran oppresseur ne mériterait aucun éloge, car la responsabilité n'a de sens que dans les limites de ce qui est possible et qui peut être atteint par l'homme. L'homme ne mérite le blâme ou l'éloge que lorsqu'il est libre de décider et d'agir. Autrement, il ne pourrait être question de blâme ou d'éloge. Ceux qui adhèrent à la position ci – dessus ont exagéré le rôle du libre arbitre de l'homme jusqu'à considérer l'homme comme seul possesseur du choix dans tous ses actes volontaires. Ils s'imaginent que Allah (swt) est incapable d'étendre sa souveraineté sur la volonté et les désirs de Ses créatures et que les actes volontaires de l'homme sont exclus des limites de Son pouvoir. Ceci est en bref la position des partisans du libre arbitre absolu.

Ceux qui disent que ce sont les normes naturelles et la volonté des hommes qui créent le monde des phénomènes, et que ni la rotation du monde ni les actes de l'homme n'ont de relation avec Allah (swt), attribuent tous les effets à un pôle opposé à Allah (swt). Tout au moins, ils font des choses créées des partenaires de Allah (swt) dans sa création, ou mettent un autre créateur en confrontation avec Allah (swt). Inconsciemment, ils considèrent les essences des choses créées comme indépendantes de l'essence divine.

L'indépendance d'une créature – que ce soit l'homme ou autre – provoque en cette créature le sentiment d'être un partenaire de Allah (swt) dans ses actes et dans son indépendance, ce qui implique une forme de dualisme. L'homme est ainsi entraîné loin du principe élevé de l'unité divine et pris au piège du polythéisme. Accepter l'idée l'absolue liberté de l'homme serait lui nier sa souveraineté de Allah (swt) dans un domaine donné, alors qu'il renferme tous les êtres, car nous attribuerions à l'homme une souveraineté indiscutable dans la sphère de ses actes volitifs. Aucun vrai croyant en l'unité de Allah (swt) ne peut accepter l'existence d'une créativité en dehors de celle de Allah (swt), même dans le domaine limité des actes de l'homme.

Tout en reconnaissant la validité des causes et facteurs naturels, nous devons considérer Allah (swt) comme la véritable cause de tous les événements et phénomènes et reconnaître que si Allah (swt) le voulait, il pourrait neutraliser la volonté de l'homme même dans la sphère limitée où elle opère, pour la rendre inopérante.

Tout comme toutes les créatures du monde manquent d'indépendance dans leur essence, tout en étant dépendant de Allah (swt), elles manquent aussi d'indépendance dans la causalité et dans la production des effets. Ainsi, nous avons la doctrine de l'unité des actes, c'est à dire la perception du fait que le système entier de l'être avec ses causes et ses effets, ses lois et ses normes est le fait de Allah (swt) et ne vient à exister que par Sa volonté ; tout facteur et toute cause lui doit non seulement l'essence de son existence mais aussi sa capacité à agir et à produire des effets.

L'unité des actes ne nous impose pas de renier le principe de cause et d'effet et le rôle qu'il joue dans le monde, ou de considérer toute chose comme le produit direct ou indirect de Allah (swt), de façon que l'existence ou l'absence de facteurs causatifs ne ferait aucune différence. Mais nous ne devrions pas attribuer une causalité indépendante à ces facteurs, ou

nous imaginer que la relation de Allah (swt) avec le monde est telle que celle de l'artiste avec son œuvre -par exemple un peintre avec ses tableaux – le travail d'art dépend de l'artiste pour son production, mais une fois que l'artiste a fini son œuvre, le charme et l'attrait de la peinture restent, indépendamment de l'artiste. Si l'artiste quitte ce monde, sa brillante œuvre restera toujours. S'imaginer que la relation de Allah (swt) avec le monde est du même type est une forme de polythéisme.

Quiconque nie le rôle de Allah (swt) dans les phénomènes et actes des hommes suppose par la même que la puissance de Allah (swt) s'arrête aux frontières de la nature et du libre arbitre de l'homme. Une telle vue est rationnellement inacceptable, car elle implique aussi bien la négation de la totalité de la puissance de Allah (swt) que la limitation de son essence infinie. En défendant une telle opinion, on se considère libre de tout besoin de Allah (swt), ce qui nous pousserait à nous rebeller contre lui et nous engager dans toute forme de corruption.

Au contraire, un sentiment de dépendance envers Allah (swt), de confiance et de soumission à lui, a un effet positif sur la personnalité et la conduite de l'homme.

En ne reconnaissant aucune source de commandement autre que Allah (swt), aussi bien intérieure qu'extérieure, les désirs passionnels et les inclinations seront incapables de l'entraîner dans tel ou tel autre chemin et aucun homme ne pourra l'asservir. Le saint Coran dénie à l'homme toute participation avec Allah (swt) dans la gestion des affaires de ce monde :

« Dis : louange à Allah qui n'a point d'enfant, qui n'a point d'associé dans sa royauté, et qui n'a point (besoin) de protecteur contre l'humiliation ; et glorifie Sa grandeur. »  
(17:111)

Plusieurs versets affirment sans ambiguïté aucune, la puissance et le pouvoir absolu de Allah (swt) ; par exemple :

« A Allah la royauté des cieus et de la terre et de ce qui est en eux. Et il est capable de tout. » (5:123)

« Et rien dans les cieus ni sur terre ne saurait réduire Allah à l'impuissance. Oui, Il demeure savant, puissant. » (35:44)

Les êtres de ce monde ont besoin de Allah (swt) pour leur survie tout comme ils en ont besoin pour leur création. La totalité de la création doit recevoir de nouveau le don de l'existence à chaque instant, faute de quoi tout l'univers s'effondrerait.

La créativité de toutes les forces du monde est identique à la créativité de Allah (swt) et est une extension de son activité. Une créature qui en son essence même est dépendante de la volonté divine ne peut pas avoir une existence indépendante.

Tout comme les lampes électriques tirent leur lumière de la centrale électrique, quand on les allume la première fois, elles doivent de même constamment recevoir de l'énergie de la même source pour rester allumées.

Le glorieux Coran déclare clairement :

« Oh (vous les) hommes, vous êtes constamment dans le besoin de Allah, et seul Lui est complètement libre de tout besoin. » (35:15)

Toutes les essences dérivent de sa volonté et dépendent de lui. Tous les phénomènes sont continûment soutenus par lui. Le puissant et magnifique ordre de l'Univers est tourné vers un seul pôle et tourne sur un seul axe.

L'Imam Ja'afar Sadiq (as) a dit :

« Le pouvoir et la puissance de Allah (swt) sont trop subtils

pour qu'il se produise dans l'univers quelque chose qui soit contraire à Sa volonté ».

Si Allah (swt) ne nous avait pas accordé le principe du libre arbitre, et s'il ne nous avait pas doté à chaque instant de vie, ressources et énergie, nous ne serions jamais capables de faire quoi que ce soit. Car c'est sa volonté invariable qui a décrété que nous devons accomplir des actes volontaires d'après le libre arbitre, remplissant ainsi le rôle qu'Il nous a assigné. Il a voulu que l'homme construise son propre futur, bon ou mauvais, clair ou sombre, d'après son propre discernement et ses désirs.

Nos actes volontaires sont ainsi reliés aussi bien à Allah (swt) qu'à nous-mêmes. Nous pouvons utiliser les ressources que Allah (swt) a mis à notre disposition de façon pleinement consciente, soit pour s'élever et s'améliorer d'après un bon choix, soit de plonger dans la corruption, le péché et l'autosatisfaction. Il reste bien sûr que le champ de nos actes volontaires reste limité à un cadre bien précis ; le pouvoir est de Allah (swt) et l'utilisation qui en est faite est de nous.

Supposez que quelqu'un a un cœur artificiel, actionné par une batterie, que nous pouvons allumer ou éteindre à partir d'une salle de contrôle. Ce qui est entre nos mains, c'est le courant qui va de la batterie au cœur ; nous pouvons l'arrêter à tout moment. Mais tant que nous permettrons à la batterie de fonctionner, la personne en qui le cœur est implanté sera libre d'agir comme elle veut. Si elle accomplit un bon ou un mauvais acte, ce sera certainement d'après sa propre volonté. La façon dont elle utilise le pouvoir que nous mettons à sa disposition dépend entièrement de lui et n'a rien à faire avec nous.

De même, notre pouvoir découle de Allah (swt) et Il peut nous l'enlever à tout moment ; mais Il a soumis entièrement à notre libre arbitre la façon dont nous utilisons ce pouvoir.

## L'École Médiane

Tous les êtres du monde jouissent d'une forme de conduite propre au degré de développement qu'ils ont atteint. Ces formes spécifiques correspondent à leurs différents degrés de l'existence.

Il nous est possible de préciser et de distinguer notre position parmi les différents êtres de ce monde. Nous savons que les plantes sont sous l'emprise des forces déterminantes de la nature, tout en développant des réactions de développement vis - à - vis des changements dans leur environnement.

Quand nous analysons les propriétés des animaux, nous remarquons qu'ils possèdent des attributs tout à fait différents de ceux des plantes. Pour obtenir leur nourriture, les animaux, doivent s'engager dans toute une série d'activités, car la nature ne les invite pas à un festin où tous leurs besoins alimentaires sont satisfaits. Les animaux ont besoin de certains outils et moyens dans leurs efforts pour obtenir de la nourriture et la nature les leur a donnés.

Bien que les animaux soient sujets à la forte attraction des instincts et sont en ce sens des êtres soumis, ils jouissent d'une certaine liberté qui leur permet jusqu'à un certain point de se libérer de la dure emprise de la nature.

Les scientifiques sont d'avis que plus la structure naturelle des animaux est faible, plus forts sont leurs instincts et plus ils bénéficient de l'aide directe et de la protection de la nature.

Réciproquement, mieux ils sont équipés en pouvoir sensoriels et conceptuels, et plus élevé est leur degré d'indépendance, moins ils sont guidés par leurs instincts.

Dans la première période de sa vie, l'enfant est sous la totale protection de ses parents ; quand il grandit, il sort progressivement de leur supervision.

L'homme qui a atteint le plus haut niveau de développement en étant le seul être possédant la faculté de discernement et de volonté indépendante, a un niveau relativement bas de pouvoir instinctuel. Les capacités de ses sens s'affaiblissent au fur et à mesure qu'il progresse dans sa liberté.

La nature satisfait de diverses façons les différents besoins des plantes. Dans le monde animal, bien que la mère ait à fournir des efforts pour porter, nourrir et protéger sa progéniture, l'instinct apparaît très tôt en le jeune et la mère n'a pas trop de soucis à se faire pour leur éducation. Mais dans le cas de l'homme, nous voyons qu'il n'a pas d'instincts naturels puissants et son pouvoir de résistance aux facteurs environnants défavorables est très inférieure à celui des animaux.

Ainsi sa dépendance de ses parents continue pendant de longues années avant qu'il n'atteigne l'auto suffisance et qu'il ne puisse se tenir debout sur ses propres jambes.

Le noble Coran parle clairement de la faiblesse de l'homme et de son impuissance.

« l'Homme a été créé faible et impuissant » (4:28)

La nature a livré l'homme à ses propres desseins plus qu'elle ne l'a fait avec l'animal. D'une part nous voyons en l'homme une preuve de liberté et l'émergence d'une capacité d'acquérir une conscience et d'autre part un accroissement dans la dépendance et le besoin. Tout en jouissant d'une liberté relative, l'homme est de plus en plus entraîné dans le tourbillon de la nécessité.

Cette variété de situations des différents ordres de création constituent d'après certains penseurs, des facteurs de

développement et de croissance. Plus loin l'être avance dans l'échelle du progrès, plus il s'approche de la liberté. C'est précisément la nécessité et l'absence d'équilibre inné qui permettent à la croissance et au progrès d'avoir lieu.

Pour que le choix et le libre arbitre s'expriment, il doit exister un facteur s'opposant à l'instinct naturel. L'homme sera alors pris entre deux pôles opposés, chacun d'entre eux cherchant à le soumettre à lui, de façon qu'il est obligé de choisir son chemin librement, consciemment et en comptant sur ses propres efforts et ressources ; libre de tous les facteurs déterminants et des préjugés mentaux, il commence le travail de sa formation et de son développement sur la base des principes et critères spécifiques. Une fois confronté à cet élément de contradiction, l'homme ne peut atteindre l'équilibre ou choisir un chemin convenable en agissant en automate ou en s'abstenant de tout effort.

En portant le fardeau du pacte divin, ce cadeau que les cieux et la terre ont été incapables de recevoir, et s'avérant seul digne de l'accepter, l'homme est confronté à deux choix seulement dans sa lutte et ses efforts. Soit il devient prisonnier de l'instinct et du désir, en se dégradant ainsi et en s'avalissant. Et soit, puisant dans toutes ses capacités de décision, pensée et volonté, il se lance sur le chemin du progrès et du développement et commence à s'élever.

Chaque fois qu'un être se libère de l'obéissance à ses instincts, et jette les chaînes de la servitude et commence à faire usage aussi bien de ses capacités innées que de ses capacités acquises, ses facultés sensorielles s'affaiblissent et ses capacités naturelles diminuent.

La raison en est que tout organe ou toute capacité laissée stagnante et non utilisée chez un être humain tend à s'annuler. Réciproquement, plus intensive est l'utilisation d'un organe, plus il grandit et gagne de l'énergie.

Ainsi la lumière de la volonté créatrice et consciente de l'homme, inspirée par la puissance de la raison et du discernement, éclaire son chemin et détermine ses actions, son pouvoir de pensée, lui permettant de découvrir de nouvelles vérités et réalités.

De plus, l'état d'hésitation et d'égarement de l'homme entre deux pôles opposés le pousse à réfléchir et à raisonner de façon qu'il puisse distinguer le bon chemin du mauvais. Ceci active ses facultés mentales, renforce ses capacités de réflexion, et le dote d'un meilleur degré de vitalité et de mouvement.

La propreté, le désir de la liberté, la science et la civilisation, tous ceux – ci sont le résultat direct de l'exercice du libre arbitre de l'homme. Une fois que l'homme atteint la liberté et continue ses nécessaires efforts, il peut avancer rapidement dans le processus de progrès et la découverte de tous les aspects de sa nature essentielle innée. Lorsqu'il atteint sa maturité et ses pleines capacités, il sera transformé en une source de bénéfice et de vertu pour la société.

Nous voyons partout les résultats du libre arbitre, et le combat qui est livré à ses partisans par ceux qui s'y opposent est en soi une indication que ces derniers l'acceptent implicitement.

Voyons maintenant quelles sont les limites du pouvoir du choix de l'homme et jusqu'à quel point il s'exerce. Le point de vue du Chiisme, qui est tiré du Coran et des paroles des Imams, est une troisième école, intermédiaire entre les déterministes et les partisans du libre arbitre absolu.

Cette école ne souffre pas des inadéquations et faiblesses du déterminisme qui contredit la raison, la conscience et tous les autres critères d'éthique ou sociaux et nie la justice de Allah (swt) en lui attribuant toutes les atrocités et les

injustices qui ont lieu, ni de l'affirmation de l'absolu libre arbitre qui nie l'universalité de la puissance de Allah (swt) et rejette l'unité des actes de Allah (swt). Il est évident que nos actes volontaires diffèrent des mouvements du soleil, de la lune et de la terre, ou des mouvements des plantes et animaux. Le pouvoir de la volonté vient de nous mêmes et nous rend capable de faire ou de ne pas faire un acte donné, nous donnant ainsi la liberté de choix. Notre capacité de choisir librement de commettre de bons ou de mauvais actes provient de notre capacité de discernement. Nous devons utiliser consciencieusement notre don du libre arbitre : nous devons d'abord réfléchir de façon mûre et posée, peser les choses avec précision, et ensuite faire un choix calculé. La volonté de Allah (swt) est que nous devrions faire usage de notre liberté dans le monde qu'il a créé, d'un usage conscient et éveillé.

Tout ce que nous faisons est inclus dans la sphère de la volonté et de la connaissance antérieure de Allah (swt). Tous les aspects de la vie, tout ce qui touche à la destinée de l'homme est limité et conditionné par sa connaissance ; tout est défini dans des limites préexistantes déjà dans la connaissance de Allah (swt). De plus, nous ne sommes à aucun instant libre de cette essence à laquelle nous sommes reliés, et l'usage de la puissance naturelle de notre être est impossible sans l'aide de Allah (swt).

Avec son pouvoir écrasant et suprême, il nous surveille attentivement, et de façon inimaginable, il a la totale souveraineté sur toutes nos intentions et actes.

Finalement, notre libre arbitre ne peut aller au delà des limites de l'ordre établi par Allah (swt) dans cette création, et il ne pose aucun problème par rapport à l'unité des actes de Allah (swt).

Tout en étant capable de créer des effets dans ce monde grâce à sa volonté, l'homme est lui-même soumis à toute une série

de lois naturelles. Ce n'est pas lui qui décide de venir au monde et ce n'est pas lui non plus qui décide de le quitter.

Il vient à ce monde sans son avis, et ferme ses yeux à ce monde sans aucun désir de le faire. La nature l'a pourvu d'instincts et de besoins. La liberté produit en lui une créativité qui lui permet de subjuguier la nature et de dominer son environnement.

L'Imam Jaafar 'Sadiq (as) a dit : « Ni déterminisme, ni libre arbitre, la vérité est en fait entre les deux ».

Il a ainsi le libre arbitre, mais il n'est pas total, car supposer une sphère séparée à l'homme équivaldrait à attribuer à Allah (swt) un partenaire dans ses actes. Le libre arbitre dont jouit l'homme est voulu par le créateur de la nature et le commandement de Allah (swt) se manifeste sous forme de normes qui gouvernent l'homme et la nature, les relations naturelles, les causes et les facteurs.

Pour l'Islam, l'homme n'est ni une créature toute faite, condamnée par son destin, ni une créature jetée dans son environnement sombre et sans finalité. C'est un être débordant d'aspirations, de talents, d'habileté, de conscience créative et d'inclinations diverses, toujours accompagné par une sorte de guidée interne.

L'erreur faite aussi bien par les déterministes que par les partisans de l'absolu libre arbitre est d'avoir imaginé que l'homme ne pouvait avoir devant lui que deux issues : Soit que tous ses actes soient attribués à Allah (swt) exclusivement, de façon qu'il perde alors toute liberté et devienne déterminé dans ses actes, soit que nous acceptions que ses actes volontaires découlent d'une essence illimitée et indépendante, vue qui suppose la limitation de la puissance de Allah (swt).

Cependant le fait que nous disposons du libre choix n'affecte pas l'étendue de la puissance de Allah (swt), car il a voulu que nous prenions librement notre décision, conformément aux

normes et aux lois qu'il a établies.

D'un certain point de vue, les actes de l'homme peuvent lui être attribués et d'un autre point de vue, ils peuvent être attribués à Allah (swt). L'homme est en relation directe et immédiate avec ses propres actes, alors que la relation de Allah (swt) est vraie et réelle. Ni que la volonté divine est en opposition à la volonté divine, ni que la volonté de l'homme est contraire à ce que Allah (swt) désire.

Les hommes obstinés dans la mécréance, et qui s'opposent à toute forme de prédication et d'avertissement, adoptent d'abord une position erronée à cause de l'exercice du libre arbitre, et ensuite expérimentent les conséquences de leur obstination et de l'aveuglement que Allah (swt) leur fait subir. Obéissant aux désirs inférieurs, ces personnes injustes empêchent leurs cœurs, oreilles et yeux de fonctionner et en retour méritent l'état d'éternelle perdition.

Le Coran dit :

« Oui, il est égal pour les mécréants, que tu les avertisse ou pas, ils ne croiront pas. Allah a scellé leurs cœurs et leurs oreilles. Et sur leurs yeux, (Il a mis) un bandeau. Et pour eux, il y aura un grand châtement ». (2:6/7)

Quelquefois, la corruption et le péché ne sont pas tels qu'ils empêchent le retour à Allah (swt) et à la vérité. Mais des fois, ils atteignent des proportions telles qu'il n'est plus possible de retrouver la véritable identité humaine, car le sceau de l'obstination a taché les esprits des incroyants. Ceci n'est qu'une conséquence naturelle de leur comportement, déterminé par la volonté et le désir de Allah (swt).

La responsabilité de telles personnes a sa source dans leur exercice du libre arbitre, et le fait qu'il n'aient pas bénéficié des bénédictions divines ne diminue en rien leur responsabilité. Il y a un principe constant et évident qui dit que « Tout ce qui a son origine dans le libre arbitre et finit

dans la contrainte ne contredit pas le libre choix ».

Il a été rapporté de l'Imam (as) : « Allah (swt) voulait que les choses aient lieu par les causes et les moyens, et il n'a rien décrété sans sa cause ; il a ainsi créé une cause à chaque chose ».

Une des causes que Allah (swt) a utilisé dans Sa création est l'homme et sa volonté, en se tenant au principe que des moyens et causes particulières sont établies par Allah (swt) pour l'apparition de tout phénomène dans l'univers. La naissance d'un phénomène nécessite l'existence antérieure de causes et de moyens, et si ce n'étaient eux, le phénomène, n'apparaîtrait pas. Ceci est un principe universel qui inévitablement gouverne aussi les actions volontaires. Nos choix et libre arbitre forment le dernier maillon de la chaîne des causes et des moyens qui résultent en une action de notre part.

Les versets coraniques qui relient toutes choses à Allah (swt) et les décrivent comme provenant de Allah (swt), s'attachent à proclamer la volonté pré – éternelle du Créateur comme l'auteur du monde, et à expliquer comment Son pouvoir couvre et pénètre le cours entier de l'être. Son pouvoir s'étend en chaque part de l'univers, sans aucune exception, mais la puissance incontestable de Allah (swt) ne diminue pas la liberté de l'homme. Car c'est Allah (swt) qui fait du libre arbitre une part de l'homme, et c'est lui qui la lui dispense. Il a rendu l'homme libre de suivre le chemin de son choix, et il ne tient aucune personne pour responsable des fautes des autres.

S'il y a une contrainte quelconque dans les affaires de l'homme, c'est au sens où il est obligé d'avoir le libre arbitre, comme une conséquence de la volonté de Allah (swt) et non pas au sens où il est condamné à agir d'une façon donnée.

Ainsi quand nous accomplissons le meilleur des actes, la

capacité de les accomplir est de Allah (swt), et le choix d'user de cette capacité de les accomplir est de Allah (swt), et le choix d'user de cette capacité est de nous. Certains autres versets du Coran précisent clairement le rôle de la volonté et des actions de l'homme, réfutant de façon définitive les vues des déterministes. Quand il veut attirer l'attention de l'homme sur les calamités et les tourments de ce monde, il les décrit comme étant le résultat de ses méfaits.

Dans tous les versets parlant de la volonté de Allah (swt), on ne peut en trouver aucun qui attribue les actes volontaires de l'homme à la volonté divine ; Ainsi le Coran proclame :

« Quiconque fait un bien du poids d'un atome le verra et quiconque fait un mal du poids d'un atome le verra » (99:7/8)

« Et vous serez très certainement interrogés sur ce que vous œuvriez » (16:93)

« Bientôt ceux qui donnent à Allah des associés diront : 'si Allah (swt) avait voulu, nous n'aurions pas été des faiseurs de Allah, pas plus que nos ancêtres, et nous n'aurions rien déclaré illicite' ainsi ont crié au mensonge ceux qui les ont précédé, jusqu'à ce qu'ils eurent goûté de notre châtement. Dis ( oh prophète) : 'avez- vous quelque science à nous produire ? vous ne suivez que la conjecture et ne faites que mentir » (6:148)

Si le salut et l'égarément de l'homme devaient dépendre de la volonté de Allah (swt), aucune trace de mal ou de corruption n'existeraient sur terre : qu'il le veuille ou non, tout suivrait alors le chemin du salut et de la vérité. Certains mécréants qui se cherchent des excuses prétendent que tous leurs péchés sont voulus par Allah (swt).

Ainsi le Coran dit :

« Quant ils commettent une turpitude, ils disent : 'nous y

avons trouvé nos ancêtres ; et c'est Allah (swt) qui nous l'a commandé, dis : 'non, Allah (swt) n'ordonne pas la turpitude. Direz – vous contre Allah ce que vous ne savez pas ? (7:28)

Tout comme Allah (swt) a voulu récompenser les bons actes, il a aussi voulu punir le péché et la corruption, mais dans les deux cas, vouloir le résultat est différent de vouloir l'action menant au résultat.

L'être humain et les effets naturels de ses actions sont en effet soumis à la volonté de Allah (swt), mais ses actes volontaires proviennent de sa volonté propre.

Le point de vue de l'Islam tel qu'il est conçu par le chiisme, est que l'homme ne possède pas un tel libre arbitre qu'il puisse agir en dehors de la volonté de Allah (swt), qui couvre l'univers entier sous forme de lois et de normes déterminées, réduisant ainsi Allah (swt) à une entité faible et impuissante s'il est confronté à la volonté de ses propres créatures. En même temps, l'homme n'est aussi pas prisonnier d'un mécanisme qui l'empêche de choisir son chemin dans la vie et qui l'oblige à être, comme les animaux, esclave de ses instincts.

Le noble Coran affirme clairement dans certains de ses versets que Allah (swt) a montré à l'homme le chemin du salut, mais il n'est pas obligé ni d'accepter le salut ni de tomber dans l'égarement.

« Oui, c'est Nous qui le guidons dans le sentier, qu'il soit reconnaissant ou ingrat ». (76:3)

Le Coran nie donc que les actes volontaires de l'homme soient attribués à Allah (swt).